

Compte-rendu

Séance du 8 mars 2017

Le huit mars deux mille dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1^{er} mars 2017, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Guy ROMAIN, Maire.

Etaient présents : M. ROMAIN, M. TOUCHAIN, Mme LEBRETON, M. BIGOT, Mme ROUTIER, M. THOUIN, Mme LEPLÉ, M. HAUTON, M. SAUQUES, Mme PIERRE dit FORTIER, M. LAURENT, Mme LIARD, M. BOUÉ, M. HAREL, Mme NOËL, M. BEQUET, M. PINHO, Mme MORIN, Mme GAUDEMER, M. de COLOMBEL.

Etaient absents et excusés : Mme GOMEZ (Pouvoir à Mme LEBRETON), Mme BERTOLINI, Mme HERVIEUX (Pouvoir à M. TOUCHAIN), Mme TASSUS, M. GOURDEL (Pouvoir à Mme GAUDEMER), M. MIFTAH (Pouvoir à M. de COLOMBEL). M MONNIER.

Secrétaire de séance : Mme MORIN.

1°) FINANCES : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **CONSTATE** la concordance de l'exécution budgétaire du Trésorier avec celle de l'Ordonnateur, concernant les budgets annexes « Assainissement », « Eau », « Salles Aménagées », « Campière », « Ateliers » ;
- **CONSTATE** la non-concordance des résultats pour le budget principal en raison :
 - de la dissolution du budget annexe de la cuisine centrale prononcée par délibération n° 20151206 du 16 décembre 2015, dissolution non comptabilisée dans les comptes de gestion du Trésorier,
 - d'une différence de 75,68 € avec la comptabilité du Trésor en contrepassation de l'anomalie présente à la clôture des comptes 2015 ;
- **APPROUVE** les comptes de gestion 2016 du Trésorier Municipal du budget général et des budgets annexes : « Assainissement », « Eau », « Salles Aménagées », « Campière », « Ateliers » ;

2°) FINANCES : ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité moins 4 abstentions, le compte administratif 2016 du budget général et à l'unanimité les comptes administratifs des budgets annexes « Eau potable », « Assainissement », « Salles Aménagées », « Campière » et « Ateliers Relais ».

3°) FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide les affectations de résultats des budgets suivants :
D'affecter les résultats de l'exercice 2016 aux budgets primitifs 2017 comme suit :

BUDGET GENERAL	
<u>résultat 2016</u>	
Fonctionnement:	731 866,03 €
Investissement:	338 241,66 €
<u>Affectation des résultats pour 2017</u>	
au compte R002:	431 866,03 €
au compte 1068:	300 000,00 €
au compte R001:	338 241,66 €

BUDGET ANNEXE "SALLES AMENAGEES"	
<u>résultat 2016</u>	
Fonctionnement:	136 180,70 €
Investissement:	79 325,93 €
<u>Affectation des résultats pour 2017</u>	
au compte R002:	136 180,70 €
au compte R001:	79 325,93 €

BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT"	
<u>résultat 2016</u>	
Fonctionnement:	775 797,38 €
Investissement:	496 489,40 €
<u>Affectation des résultats pour 2017</u>	
au compte R002:	775 797,38 €
au compte 1068:	0,00 €
au compte R001:	496 489,40 €

BUDGET ANNEXE "ATELIERS"	
<u>résultat 2016</u>	
Fonctionnement:	37 222,60 €
Investissement:	122 841,54 €
<u>Affectation des résultats pour 2017</u>	
au compte R002:	37 222,60 €
au compte R001:	122 841,54 €

BUDGET ANNEXE "EAU"	
<u>résultat 2016</u>	
Fonctionnement:	569 960,96 €
Investissement:	359 551,76 €
<u>Affectation des résultats pour 2017</u>	
au compte R002:	569 960,96 €
au compte 1068:	0,00 €
au compte R001:	359 551,76 €

BUDGET ANNEXE "CAMPIERE"	
<u>résultat 2016</u>	
Fonctionnement:	53 349,13 €
Investissement:	32 064,01 €
<u>Affectation des résultats pour 2017</u>	
au compte R002:	53 349,13 €
au compte R001:	32 064,01 €

4°) FINANCES : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

Le Conseil Municipal, à la majorité (moins 4 contres) pour le budget général, et à l'unanimité pour les budgets annexes « Eau », « Assainissement », « Salles Aménagées », « ateliers relais », « Campière », décide d'adopter les budgets primitifs 2017 suivants :

BUDGET PRINCIPAL 2017	
Fonctionnement :	3 806 099,03 €
Investissement:	1 663 029,49 €

BUDGET ANNEXE 2017 "SALLES AMENAGEES"	
Fonctionnement :	392 280,70 €
Investissement:	238 975,93 €

BUDGET ANNEXE 2017 "ASSAINISSEMENT "	
Fonctionnement :	1 070 897,38 €
Investissement:	1 781 328,60 €

BUDGET ANNEXE 2017 "CAMPIERE"	
Fonctionnement :	103 149,13 €
Investissement:	68 364,01 €

BUDGET ANNEXE 2017 "EAU "	
Fonctionnement :	698 160,96 €
Investissement:	1 001 535,58 €

BUDGET ANNEXE 2017 "ATELIERS"	
Fonctionnement :	49 772,60 €
Investissement:	123 141,54 €

5°) RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE SUPPRIMER** le poste d'attaché principal, à temps complet, à compter du 9 mars 2017 ;
- **DE CREER** un poste d'attaché territorial, à temps complet, à compter du 9 mars 2017. Ce poste sera pourvu par un fonctionnaire par voie de mutation, détachement ou du recrutement sur liste d'aptitude établie après concours ou promotion interne. En cas de recrutement infructueux, le poste pourra être occupé par un agent contractuel en application des dispositions de l'article 3-3 deuxièmement de la loi susvisée ;

Les crédits afférents à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au chapitre 012.

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de la modification subséquente du tableau des effectifs ;

6°) ADOPTION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME ET AUTORISATION A SIGNER ET A PRESENTER LA DEMANDE D'AD'AP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter l'Agenda d'Accessibilité Programmé sur 9 ans suivant :

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Bâtiment	sept 2015-sept 2016	sept 2016-sept 2017	sept 2017-sept 2018	sept 2018-sept 2019	sept 2019-sept 2020	sept 2020-sept 2021	sept 2021-sept 2022	sept 2022-sept 2023	sept 2023-sept 2024
Salle Jean de la Varende							11 520.00 €		
Boulodrome							16 800.00 €		
Mairie			363 840.00 €						
Eglise du Pont de vie							2 400.00 €		
Eglise Notre Dame					44 760.00 €				
Salle de réunion (Stade)						5 880.00 €			
Toilettes Publics					4 920.00 €				
Toilettes Publics					3 120.00 €				
Salle Emeric martin					6 600.00 €				
MJC								116 640.00 €	
Tribune et Vestiaires (stade)								93 240.00 €	93 240.00 €
Musée du Camembert					46 800.00 €				
Espace Rebman							51 840.00 €		
Hall du pays							8 520.00 €		
Salle Armontel				209 640.00 €					
Sanitaires et bureau camping						109 560.00 €			
Cimetière la Ribaudière							6 000.00 €		
	- €	- €	363 840.00 €	209 640.00 €	106 200.00 €	115 440.00 €	97 080.00 €	209 880.00 €	93 240.00 €

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document s'y rapportant et à déposer la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmé auprès de la préfecture.

7.1°) TRAVAUX D'INVESTISSEMENT : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'engager** les travaux d'investissement relatif à la mise aux normes « accessibilité » et la rénovation énergétique de ses ERP ;
- **De solliciter** l'aide maximale de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement (DETR) et/ou de la dotation de soutien à l'investissement :

Programme de réhabilitation de patrimoine

DEPENSES		RECETTES		
Nom de l'ERP	Montant HT	Intitulé	Montant HT	Taux
Mairie	150 000 €	Commune	107 500 €	50%
Hall du Pays d'Auge	65 000 €	Etat	107 500 €	50%
	215 000 €	TOTAL	215 000 €	100%

- **De charger** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière étatique ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à la demande de subvention.

7.2°) SECURITE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, à la majorité (moins 5 contres et 1 abstention), décide :

- **De solliciter** l'aide maximale de l'Etat pour l'acquisition de matériel pour la police municipale suivant :

DEPENSES	
Intitulé	Montant HT
Arme semi-automatique 9mm	588 €
Acquisition d'un gilet pare-balles	509 €
	1 097 €

- **De charger** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière étatique ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à la demande de subvention.

7.3°) SECURITE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FAL

Le Conseil Municipal, à la majorité (moins 7 contres), décide :

- **De solliciter** l'aide maximale de l'Etat pour l'acquisition d'un radar pédagogique d'un montant estimé à 3 800HT ;
- **De charger** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière étatique ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à la demande de subvention.

8°) VIE ASSOCIATIVE : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

1. Pour le Centre Communal d'Action Sociale de Vimoutiers :

- **D'attribuer** à l'unanimité, une subvention de 70 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de Vimoutiers pour la mise en œuvre de ses missions ;
- **De verser** ladite subvention en une seule fois ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes afférents au versement de ladite subvention.

2. Pour le tissu associatif local et établissements scolaires :

- **D'attribuer à l'unanimité** les subventions suivantes :

NOM	Subvention normale accordée	Subvention exceptionnelle accordée	Modalité de versement
Association Sportive du Collège Hée Fergant	635,00 €		un versement
Badminton	925,00 €		un versement
Comité d'organisation des foulées du terroir	2 160,00 €		un versement
Jogging Club	200,00 €		Un versement
Tennis club Vimoutiers	400,00 €	600,00 €	un versement
Truite Vimonastérienne	395,00 €		un versement
Vélo Club M. ESTEBAN	485,00 €		un versement
Vimoutiers Football Club	10 000,00 €		un versement
Pétanque Vimonastérienne	615,00 €		un versement
Marcheurs du Pays d'Auge	200,00 €		un versement
Cyclo-club	300,00 €	300,00 €	un versement

Comice Agricole de l'Arrondissement	150,00 €		un versement
Comice Agricole cantonal	150,00 €		un versement
Comité de Jumelage	660,00 €	1 700,00 €	un versement
Vimoutiers Animation	30 500,00 €	5 000,00 €	Mars : 15 250 € - Juillet : 5 000 € - Septembre : 15 250 €
Camembert au cœur de l'histoire	3 700,00 €		un versement
La Ferme de la Cauchetière		150,00 €	un versement
MFR de VIMOUTIERS	1 255,00 €		un versement
Amicale des Secouristes Trun-Vimoutiers	500,00 €	1 000,00 €	un versement
MFR de VIMOUTIERS (aide formation aux jeunes)	70,00 €		un versement
BTP-CFA CAEN	70,00 €		un versement
Chambre de Métiers Indre et Loire (Joué les Tours)	35,00 €		un versement
Lycée des Andaines (Ferté Macé)	35,00 €		un versement
Amicale du Personnel de la Ville	1 440,00 €		un versement
TOTAL	54 880,00 €	8 750,00 €	

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes afférents au versement de ces subventions 2017.

Les Conseillers municipaux représentant les Associations n'ont pas participé au vote afférent à cet objet.

9°) FIXATION DES MODALITES DE DISPERSION DES CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE FIXER** le tarif de la dispersion des cendres au jardin des souvenir à 46 € y compris la fourniture d'une plaque vierge ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire à modifier le règlement du cimetière en conséquence ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes afférents à la perception de cette taxe.

10°) FIXATION DES MODALITES DE RACHAT DE CONCESSIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE FIXER** le rachat de concessions libres de tous corps et de tous monuments à 30% du prix résiduel de la concession ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire à modifier le règlement du cimetière en conséquence ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes afférents au rachat de ces concessions.

11°) MARCHES PUBLICS : LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication qui lui a été faite de la liste des marchés notifiés par la ville au cours de l'année 2016 ci-dessous :

Désignation du marché	Mode de passation	Titulaire	Adresse	Montant TTC	Soldé/ non soldé	Date du marché
Fourniture	MAPA	EDF COLLECTIVITES	61014 ALENCON CEDEX	59 840,00€	Non soldé	01.01.2016

2 Audit DSP eau et assainissement :

Désignation du marché	Mode de passation	Titulaire	Adresse	Montant TTC	Soldé/ non soldé	Date du marché
Etude	MAPA	ADM CONSEIL	45000 ORLEANS	11 520,00€	Non soldé	14.03.2016

3 Reprise de concessions :

Désignation du marché	Mode de passation	Titulaire	Adresse	Montant TTC	Soldé/ non soldé	Date du marché
Services	MAPA	SAS CCE	45400 FLEURY LES AUBRAIS	162 700,00€	Non soldé	21.10.2016

4 Renouvellement des réseaux AEP/EU/EP:

Désignation du marché	Mode de passation	Titulaire	Adresse	Montant TTC	Soldé/ non soldé	Date du marché
Travaux	MAPA	CISE TP	14540 GARCELLES SECQUEVILLE	329 218,80€	Non soldé	18.10.2016

12°) BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville de Vimoutiers sur l'année 2016 ci-dessous :

ACQUISITION : Aucune acquisition n'a été réalisée sur l'année 2016

CESSION : Aucune cession n'a été réalisée sur l'année 2016

Séance levée à 22 h 35

VILLE DE VIMOUTIERS
-Loi du 2 mars 1982
Acte publié le 10 mars 2017
Acte notifié le